

Un métier essentiel et peu visible: pilote de construction

**Dominique Bakis
Metoudi**

SPG Asset Development
Environnement



L'acte de construire un bâtiment naît d'abord de la volonté de celui qu'on appelle maître d'ouvrage (MO). Pour le concrétiser, celui-ci doit assumer trois fonctions fondamentales: la conception du projet, son financement et sa réalisation.

Afin d'assurer le bon déroulement de ces opérations, le maître d'ouvrage s'appuie sur un métier peu connu du grand public: le pilote de la construction, également appelé assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). Indispensable, son rôle consiste à coordonner l'ensemble des intervenants qui participent à la réalisation des opérations. Mais, en réalité, les caractéristiques qui définissent cette profession polyvalente sont plus exigeantes qu'il n'y paraît.

Tel un chef d'orchestre, il conjugue plusieurs domaines d'activité, faisant ainsi appel aux architectes et aux ingénieurs pour concevoir le projet, aux promoteurs et aux banquiers pour le financer, aux entreprises générales et aux artisans pour le réaliser.

Superviseur de chacune des étapes de la construction, il fait coïncider les différents plannings, afin que l'opération se réalise en temps et en heure, tout en respectant le budget initial. Son défi est de défendre directement les intérêts du maître d'ouvrage pour réaliser ses souhaits. Il est en effet le rouage essentiel pour que tous les acteurs impliqués (ayant parfois des intérêts contradictoires) puissent collaborer harmonieusement.

Ce métier de gestionnaire de projet et de négociateur s'est considérablement professionnalisé ces dernières années. Les grands projets sont devenus de plus en plus complexes. Ils impliquent, notamment, de nombreuses règles administratives, ainsi que de nouveaux modè-

les de financement et de multiples acteurs du territoire. Le pilote de la construction dispose donc de nombreuses compétences techniques, organisationnelles et financières.

Par ailleurs, il doit faire preuve de diplomatie pour entretenir de bonnes collaborations avec les autorités publiques concernées afin, notamment, d'obtenir toutes les autorisations nécessaires.

Ses connaissances approfondies du marché de l'immobilier et de la construction lui permettent de proposer des solutions adéquates et pragmatiques.

En définitive, l'impartialité et la spécialisation du pilote de la construction font de lui le seul personnage à même d'accompagner efficacement les initiateurs de tout projet immobilier.

*Association des promoteurs
constructeurs genevois

www.apcg.ch

